

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00192 Numéro SIREN : 828 557 140 Nom ou dénomination : A V GESTION ADMINISTRATIVE
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003940

A.V Gestion Administrative
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 65 Chemin de Tancarbot, 76430 ST VIGOR D
YMONVILLE
828557140 RCS LE HAVRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 Août 2020

L'an Deux mille vingt,
Le 31 Août,
A 15 heures 30,

Madame VALERIE AUBIN,
Demeurant 65 Chemin de Tancarbot, 76430 ST VIGOR D'YMONVILLE,

Associée unique de la société A.V Gestion Administrative,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame VALERIE AUBIN, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2020 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 28 février 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Copie certifiée conforme

VA

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 28 février 2020 s'élevant à -2 658,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -2 658,00 euros

Au compte "report à nouveau" -2 658,00 euros
S'élevant ainsi à -2 658,00 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention de la (des) convention(s) intervenue(s) au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associée unique Présidente, savoir :

- Madame AUBIN Valérie est titulaire d'un compte courant s'élevant à la somme de 294,08 € au titre de l'exercice clos le 29 Février 2020.
- Rémunération brute de Madame AUBIN Valérie en tant que salariée pour un montant de 18 291,40 euros au titre de l'exercice clos le 29 Février 2020.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

VALERIE AUBIN



Copie certifiée conforme

A.V Gestion Administrative
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 65 Chemin de Tancarbot, 76430 ST VIGOR D
YMONVILLE
828557140 RCS LE HAVRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 Août 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 28 février 2020

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 28 février 2020 s'élevant à -2 658,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -2 658,00 euros

Au compte "report à nouveau" -2 658,00 euros
S'élevant ainsi à -2 658,00 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente

A V Gestion Administrative
SASU au Capital de 1 000 €
65 Chemin de Tancarbot
76430 Saint-Vigor d'Ymonville
Tél. : 09.51.79.77.17 - Fax : 09.56.79.77.17
N° TVA FR 66 828 557 140
Siret 828 557 140 00013
Code APE 8211Z
RCS Le Havre B 828 557 140

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : <u>AV GESTION ADMINISTRATIVE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>65 Chemin de Tancarbot 76430 SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>82855714000013</u>			Néant ☐ *			
			Exercice N clos le, <u>29/02/2020</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	975	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	2 959	BK	975	1 984
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	180	BY	180
		Autres créances (3)	BZ	589	CA	589
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	15 609	CG	15 609
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	16 377	CK	16 377	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	19 336	1A	975	18 361
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		AV GESTION ADMINISTRATIVE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA			1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG			17 616
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			-2 657
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV			292
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			333
	Dettes fiscales et sociales	DY			1 677
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			2 302
	TOTAL (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			18 361
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			2 302
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 1000-SD

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : AV GESTION ADMINISTRATIVE										Néant ☐ *			
Exercice N													
France										Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC					
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF					
			services *	FG	31 952	FH		FI	31 952				
			Chiffres d'affaires nets *	FJ	31 952	FK		FL	31 952				
	Production stockée *						FM						
	Production immobilisée *						FN						
	Subventions d'exploitation						FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP						
	Autres Produits (1) (11)						FQ	7					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	31 959					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS						
	Variation de stock (marchandises) *						FT						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	9 458					
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	638					
	Salaires et traitements *						FY	18 291					
	Charges sociales (10)						FZ	5 517					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	693				
			- dotations aux provisions					GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC						
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD						
	Autres charges (12)						GE	20					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	34 616					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)													
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)			GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)			GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM						
	Différences positives de change						GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO						
	Total des produits financiers (V)						GP						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR						
	Différences négatives de change						GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT						
	Total des charges financières (VI)						GU						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)													
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)													

Désignation de l'entreprise <u>AV GESTION ADMINISTRATIVE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	31 959
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	34 616
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-2 657
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3		
dont cotisations facultatives Madelin A7	A4		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : AV GESTION ADMINISTRATIV		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 29/02/2020		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	Régimes particuliers / impositions différées		Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %				I8		
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN			
		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				WN			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WO		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	XR		
		Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
						TOTAL I	WR		
II. DÉDUCTIONS							WS	2 657	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV		
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				WW		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						XB		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						I6		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						WZ		
	Majoration d'amortissement*						XA		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	ZX
			Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 (tridécies)	PA	ZY
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	XD	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 sexdecies)	PB	XF	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YH	XG	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD		YC		
		Créance dérogée par le report en arrière de déficit				ZI	YD		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
						TOTAL II	XH	2 657	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)							XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	XO	

Désignation de l'entreprise AV GESTION ADMINISTRATIVE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL II			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 269			ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZF					
						ZG	2 269				
	TOTAL I	ØF	2 269			ZH	2 269				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	2 099		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	7 359		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	9 458		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	408		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	230		
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	638		
T. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	7 767		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	785		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *							ØB	18 255		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	- Numéro de centre agréé *				XP						
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)								ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copie certifiée conforme

VA

**A.V Gestion Administrative
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 65 Chemin de Tancarbot, 76430 ST VIGOR D
YMONVILLE
828557140 RCS LE HAVRE**

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE

Exercice clos le 28 février 2020

Madame VALERIE AUBIN, associée unique et Présidente de la société A.V Gestion Administrative, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 28 février 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 28 février 2020, l'activité de la Société a été la suivante :
Services administratifs combinés de bureau.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 28 février 2020, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :
Améliorer notre résultat.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Copie certifiée conforme

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 31 952,00 euros contre 38 509,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -17,03%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 7,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 9 458,00 euros contre 10 060,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,98%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 638,00 euros contre 702,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,12%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 18 291,00 euros contre 18 028,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 1,46%.

Le montant des charges sociales s'élève à 5 517,00 euros contre 6 847,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -19,42%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 1,00 personnes contre 1,00 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 693,00 euros contre 203,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 241,38%.

Le montant des autres charges s'élève à 20,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 34 617,00 euros contre 35 839,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,41%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -2 658,00 euros contre 2 669,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -199,59%.

Le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -2 658,00 euros contre 2 669,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -199,59%.

Le résultat de l'exercice se solde par une perte de -2 658,00 euros contre un bénéfice de 2 269,00 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -217,14%.

Au 28 février 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 18 361,00 euros contre 25 140,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,96%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de -2 658,00 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Copie certifiée conforme

Perte de l'exercice : -2 658,00 euros

Au compte "report à nouveau" -2 658,00 euros
S'élevant ainsi à -2 658,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 16 058,00 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler :

- la (les) convention(s) conclue(s) entre la Société et sa Présidente associée unique au cours de l'exercice écoulé :

- Madame AUBIN Valérie est titulaire d'un compte courant s'élevant à la somme de 294,08 € au titre de l'exercice clos le 29 Février 2020.
- Rémunération brute de Madame AUBIN Valérie en tant que salariée pour un montant de 18 291,40 euros au titre de l'exercice clos le 29 Février 2020.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Fait à ST VIGOR D YMONVILLE
Le 17 Août 2020

La présidente
AV Gestion Administrative
SASU au Capital de 1 000 €
65 Chemin de Tancarbot
76430 Saint-Vigor d'Ymonville
Tél. : 09.56.79.77.17 - Fax : 09.56.79.77.17
N° TVA FR 66 828 557 140
Siret 828 557 140 00013
Code APE 8211Z
RCS Le Havre B 828 557 140

Copie certifiée conforme

